ActionLogement
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 avril 2023

Action Logement se mobilise pour les sinistrés de la rue de Tivoli à Marseille

Au lendemain du tragique accident qui s'est déroulé à Marseille, Action Logement se mobilise en faveur des sinistrés de la rue de Tivoli et met en place des dispositifs pour favoriser leur relogement.

Les structures locales d'Action Logement s'engagent à accompagner les habitants de la rue de Tivoli dans leurs démarches de relogement temporaire ou définitif.

- Les quatre filiales immobilières du Groupe présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Unicil, 3F Sud, 3F Résidences et in'li Paca ont déjà identifié plus d'une **cinquantaine de logements** (du T1 au T4) dans leur parc immobilier pouvant être mis à disposition des sinistrés qui ne peuvent regagner leur logement.
- Action Logement Services active pour les sinistrés et leurs familles l'ensemble des aides et de services dédiés aux salariés en difficulté. A travers ces dispositifs, ils pourront ainsi bénéficier d'un suivi personnalisé, obtenir des financements pour les équipements de première nécessité, disposer d'un prêt à taux zéro pour financer leur dépôt de garantie ou encore disposer de la Garantie Visale pour accéder à un logement du parc privé.

Les sinistrés pourront être conseillés et orientés :

- Dans l'agence marseillaise d'Action Logement, **174 boulevard de Paris (3ème)**.
- Par mail: aide.tivoli@actionlogement.fr
- Par téléphone : 04 65 38 17 98

Les Partenaires sociaux, fidèles à leurs valeurs de solidarité et d'entraide entendent ainsi être en soutien actif et efficace des sinistrés de la rue de Tivoli, ainsi qu'ils l'ont été en 2019 pour les victimes de l'effondrement de l'immeuble de la rue d'Aubagne à Marseille en novembre 2018 et pour celles de l'explosion de la rue de Trévise en janvier 2019.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 ESH et un patrimoine de plus d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre : @ActionLogement - Action Logement - Action Logement

CONTACTS PRESSE

ACTION LOGEMENT
Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr
Franck Thiebaux : 06 73 76 74 98 / franckthiebaux@ft-consulting.net